

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du travail soulignent leur engagement à l'égard du mieux-être des travailleurs et des employeurs

WINNIPEG (MANITOBA), le 17 janvier 2011 – Aujourd'hui, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du travail se sont réunis pour discuter de nombreux enjeux nouveaux et d'actualité et ont pris des mesures à l'égard du mieux-être des travailleurs et des employeurs et de la sécurité des milieux de travail.

La réunion annuelle, qui a commencé le 16 janvier et qui s'est terminée aujourd'hui, a été co-présidée par la ministre fédérale du Travail, l'honorable Lisa Raitt, et la ministre du Travail et de l'Immigration du Manitoba, l'honorable Jennifer Howard.

« L'économie demeure la principale priorité de notre gouvernement et nous comprenons que des milieux de travail sains et sécuritaires contribuent à augmenter la productivité et l'innovation, » a déclaré la ministre Raitt. « Puisque le mieux-être des travailleurs et des employeurs est essentiel au succès et à la performance de l'économie canadienne, des réunions comme celle-ci permettent à tous les gouvernements de travailler de concert pour assurer que la main-d'œuvre du Canada demeure la meilleure du monde. »

« Les milieux de travail ne deviennent pas sains et sécuritaires sans l'engagement des gouvernements et de toutes les personnes qui y travaillent, » a déclaré la ministre Howard. « Le Manitoba a depuis longtemps la réputation d'être un leader en matière de santé et sécurité au travail et nous voulons continuer de miser sur nos succès. »

.../2

Au cours de la réunion, les ministres ont discuté des activités internationales du Canada en matière de travail et ont approuvé une nouvelle stratégie portant sur la contribution du Canada à l'Organisation internationale du Travail. Ils ont également convenu de travailler conjointement, par le biais des médias sociaux et d'autres outils, à l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail des jeunes travailleurs.

Les ministres ont aussi participé à des discussions d'experts et à des échanges portant sur le monde du travail en constante évolution ainsi que sur la législation du travail de demain. Parmi les sujets abordés, on retrouve les enjeux délicats et émergents dans les domaines des normes d'emploi et des relations de travail, ainsi que la santé mentale en milieu de travail.

La réunion annuelle des ministres responsables du travail se veut un forum pour discuter des principales politiques publiques et pour étudier les possibilités de collaboration dans le cadre d'initiatives et de projets conjoints. La collaboration se poursuit tout au long de l'année par l'intermédiaire de l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (ACALO). L'ACALO, qui a été créée en 1938, réunit les ministères fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du travail et les organismes de santé et sécurité au travail.

Ce communiqué est également offert en médias substitués sur demande.

Pour plus de renseignements (médias seulement)

Ashley Kelahear
Adjointe spéciale, Relations avec les médias
Bureau de la ministre Raitt
819-953-5646

Bureau des relations avec les médias
Ressources humaines et Développement des compétences Canada
819-994-5559

Rachel Morgan
Attaché de presse au Cabinet
Gouvernement du Manitoba
204-945-1494